Le CESE se penche sur l'autonomie stratégique de l'Europe en matière économique

Catégorie
Actualité
Date de publication
Publiée le 01/12/2021
Saisine liée :
Ambition et leviers pour une autonomie stratégique de l’Union européenne dans le domaine économique
Formation de travail liée :
Commission Affaires européennes et internationales
Chapeau

Dans ce contexte de crise internationale et des multiples enjeux de transitions, l'Europe doit faire face à de nouveaux impératifs d’autonomie stratégique. La sécurité et de la défense restent des secteurs essentiels, mais il ne faudrait pas oublier le domaine économique, qui doit être porté par une ambition politique commune, à l’instar du plan de relance qui a vu un mouvement inédit de solidarité financière entre les États-membres. Le CESE va étudier les moyens pour une réelle indépendance économique de l'Union européenne.

Corps

Rupture d'approvisionnement en série

Rupture de semi-conducteurs impactant les industries automobiles, de consoles de jeux et de téléphone notamment, pénurie de masques et de respirateurs... les exemples de dépendance industrielle se sont révélés nombreux avec la crise de la Covid-19.

Ces difficultés d'approvisionnement ont placé au premier plan des préoccupations politiques, citoyennes et des acteurs économiques, cette volonté d'indépendance et de maîtrise des chaînes de valeur dans de nombreux domaines.

Au-delà de cette **crise sanitaire conjoncturelle**, l'émergence de pays moins-disant sur les plans environnemental ou social (Brésil, Inde) ou le repli protectionniste de nos principaux partenaires commerciaux (USA et Chine) révèlent également une **crise structurelle** et en même temps un **réel paradoxe.** Pour quels motifs l'UE, 1ère puissance commerciale mondiale (+de 20 % de la richesse mondiale produite), ne semble-t-elle pourtant plus en mesure de garantir cette autonomie dans de nombreux secteurs clés ?

Comment acquérir une indépendance stratégique réelle ?

Alors quels voies et moyens pour une réelle autonomie stratégique de l'UE dans le domaine économique tout en promouvant un modèle de développement durable et de normes sociales et environnementales élevées ?

Pour quels secteurs économiques l'UE doit-elle réduire sa dépendance extérieure et sécuriser ses chaînes de valeur sans verser pour autant dans le protectionnisme ? Quelle place accorder à l'économie circulaire ? Comment gérer les stockages stratégiques ? Quid de la gestion et de la protection des données ?

La Commission des Affaires européennes et internationales du CESE va étudier ses questions notamment dans les secteurs clés (numérique, alimentation, énergie….). et proposera les voies et moyens permettant à l'UE, dans un contexte de transitions écologique et numérique, de définir sa stratégie d'autonomie afin de :
- disposer d'instruments de défense commerciale efficaces et d'une politique de la concurrence plus en phase avec les enjeux actuels ;
- favoriser une stratégie industrielle partagée par les États-membres ;
- promouvoir au plan mondial, un cadre multilatéral seul à même de garantir les conditions d'une concurrence équitable pour tous et toutes ;
- lutter contre les situations de concurrence déloyale (harmonisation des réglementations intra et extra européennes ; lutte contre les dumpings environnementaux, fiscaux et sociaux ; compensation carbone aux frontières) ;
- renforcer et pérenniser l'implantation et l'existence des entreprises stratégiques compétitives au sein de l'UE ;
- s'assurer de l'accès aux ressources rares obtenues dans des conditions environnementales et sociales en cohérence avec les règles européennes et internationales.

Tags :

- autonomie stratégique de l'UE
- économie
- energie

- alimentation

© - copyright CESE - Mai 2024